

Formulaire de demande de subvention : à destination des particuliers

(Version du 19/01/2024)

Dispositif « Accession-Amélioration »

Le **Programme Local de l'Habitat 2023-2029 de la Communauté de Communes du Pays d'Angenis** prévoit, dans son programme d'actions, la mise en place d'une aide financière à destination des projets d'accession-amélioration d'un logement au titre de sa résidence principale.

Ce dispositif vise à optimiser la mobilisation du parc de logements existant dans une triple logique :

- Le maintien de l'attractivité des centre-bourgs,
- La sobriété foncière,
- La valorisation du patrimoine bâti existant.

L'objectif de l'aide « Accession-Amélioration » est bien **d'accompagner les ménages dans un projet d'accession à la propriété**, adapté à leurs besoins et à leurs capacités financières. La COMPA souhaite ainsi **fiabiliser ces projets en participant au financement des études de maîtrise d'œuvre ou autres expertises spécifiques induites par une réhabilitation lourde**.

A noter qu'en phase travaux, d'autres aides sont potentiellement mobilisables (Conseil Départemental, ANAH, etc.) et cumulables avec l'aide « Accession-Amélioration ».

Sont éligibles :

- Les opérations d'acquisition-amélioration dans l'ancien permettant de remobiliser l'immobilier nécessitant des travaux importants de remise en état de l'existant (travaux lourds, transformation d'usage, etc.)
- Les dépenses liées aux honoraires de maîtrise d'œuvre ou tout autre frais liés à la réalisation d'études ou d'expertises nécessaires à la définition et à la fiabilisation du projet de rénovation.

Sont exclus des dépenses éligibles : les ravalements de façades, les travaux d'embellissement ou d'agrément, les extensions, etc.

1- Information de contact

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

2- Caractéristiques de l'opération

Commune d'implantation :

Adresse (si différente de l'adresse actuelle du demandeur) :

Date d'acquisition du bien (doit dater de moins d'un an au moment de la présente demande) :

Court descriptif du projet de rénovation, des étapes et travaux prévus :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Complément d'informations :

| Planning prévisionnel | | | | |
|----------------------------------|-----|-----|------|----------------------------|
| Informations | Oui | Non | Date | Compléments si nécessaires |
| Formalité d'urbanisme (DP ou PC) | | | | |
| Démarrage du chantier (DOC) | | | | |
| Fin des travaux (DAACT) | | | | |

3 – Financement de l’opération

Etat des dépenses prévisionnelles

| DEPENSES PREVISIONNELLES TTC | Montants prévisionnels | % |
|---|------------------------|---|
| Coûts d’acquisition du bien concerné (hors frais d’agence et de notaire) | | |
| Honoraires liés au recours à un maître d’œuvre | | |
| Frais liés à la réalisation d’études ou d’expertises pour définir et fiabiliser le projet de rénovation | | |
| Enveloppe travaux | | |
| Autre (précisez) : | | |
| Autre (précisez) : | | |
| Autre (précisez) : | | |
| Autre (précisez) : | | |
| TOTAL DEPENSES | | |

Aides publiques

Pour rappel, selon les revenus du foyer et les travaux envisagés, des aides publiques sont mobilisables en phase travaux.

Avez-vous entrepris des démarches en ce sens ? OUI NON

Si oui, auprès de quel partenaire ?

4 – Compositions et revenus du ménage bénéficiaire

Rappel : sont éligibles au présent dispositif, les ménages répondant aux plafonds de ressources PLS (<https://www.anil.org/aj-plafond-pls-2024/>)

Composition du ménage :

Revenus fiscaux de référence N-1 (soit ceux de 2023 pour une demande effectuée en 2024) :

5 – Comment avez-vous eu connaissance dispositif d’aide « Accession-Amélioration » ?

.....
.....

6 - Pièces à transmettre impérativement avec toute demande de subvention

| | |
|---|--|
| Un courrier de demande de subvention à l'attention de M. le Président de la COMPA | |
| Le présent formulaire à compléter et signer | |
| Acte de propriété du bien concerné par l'opération | |
| Note descriptive de l'opération précisant à minima : la localisation, la surface du logement, le nombre de pièces, les problématiques du logement, l'intérêt de mobiliser une expertise, un calendrier prévisionnel du chantier de rénovation | |
| Un plan de situation de l'opération | |
| Un plan du logement avant travaux et après travaux | |
| Dernier avis d'imposition de toutes les personnes membres du foyer | |

En fonction des spécificités éventuelles de l'opération, des pièces complémentaires pourront être demandées

| |
|---|
| Remarques ou commentaires particuliers : |
| |

Date et signature du demandeur :

Merci de bien vouloir transmettre votre dossier complet, par voie de mail et en précisant dans l'objet « HABITAT / Demande d'aide Accession-Amélioration », à l'adresse suivante :

→ amenagement@pays-ancenis.com

Renseignements et informations supplémentaires : Charlotte LE FALHER, Responsable Habitat (02.40.96.44.71 ou charlotte.lefalher@pays-ancenis.com)

Partie réservée à la COMPA

Instructeur :

Date de réception du dossier :

Date de mise à jour :

Dossier complet : Oui Non

Date de passage Commission Aménagement :

Date de passage en Bureau Communautaire :

Subvention allouée :